

ARTIGUES

PRÈS-BORDEAUX
LE MAGAZINE DE LA VILLE

AVRIL | MAI | JUIN 2025

GRAND ANGLE

LE NOUVEAU CENTRE-VILLE
SE DÉVOILE





2



3



5



4

- 1 Cérémonie des vœux à la population à la Grange Bétailhe
- 2 Temps de médiation culturelle autour du spectacle jeune public *Banquise Blues* par la Cie *Divers Sens* à l'école maternelle de la Plaine
- 3 Atelier cuisine avec un chef à domicile à l'accueil de loisirs maternel
- 4 Vol de grues cendrées en migration dans le ciel d'Artigues-près-Bordeaux
- 5 Séjour hiver 2025 de la Ville dans les Hautes-Pyrénées (pour les 6-17 ans)



Chères Artiguanaises, chers Artiguanais,



Quels bouleversements !

Deux gouvernements en quelques mois pour aboutir à un budget qui n'épargne pas les communes, l'élection d'un Donald Trump sur le point d'acter un renversement d'alliances. Nous vivons vraiment une période d'incertitude et d'instabilité.

Dans ce contexte, c'est au niveau communal que beaucoup viennent chercher du calme et du réconfort. Voir les projets du quotidien se développer et aboutir est rassurant pour nos habitants, voir les élus locaux prendre des mesures adaptées à l'évolution des mœurs et des usages l'est tout autant.

Côté projets, la deuxième phase de transformation du centre-ville a débuté. La démolition des bâtiments de l'ancienne école Bel Air est lancée. La partie « historique » qui a successivement vu la mairie, le bureau de poste, le réfectoire de la maternelle, et maintenant la police municipale, sera conservée. Lancé aussi l'enlèvement des dalles de la place du centre pour préparer sa végétalisation. Les travaux de la place du centre seront relativement courts (environ 3 mois), le chantier de la résidence intergénérationnelle « La Belle Aire » quant à lui est prévu pour durer 24 mois.

J'ai annoncé lors de mes vœux des travaux d'entretien de certains sols sportifs, qui en avaient bien besoin : remplacement du sol déformé du gymnase Nelson Paillou, reprise de la résine de surface des terrains de tennis couverts devenus glissants, fin du programme de rénovation des 3 courts de tennis extérieurs et rénovation de la piste de BMX. Ces travaux s'étaleront au cours de l'année 2025. Certains sont déjà terminés à l'heure où vous lisez ces lignes, d'autres débiteront cet été.

Quant à l'évolution des usages, j'ai lancé une réflexion sur l'adaptation de notre police municipale, comme je m'y étais engagé lors de mon programme aux élections municipales de 2020. Après avoir créé un poste de police digne de ce nom et positionné en centre-ville, acheté un véhicule vraiment opérationnel, équipé les policiers d'armements plus efficaces, j'ai demandé l'étude de mesures complémentaires à mettre en œuvre avant l'été. L'attaque récente de policiers municipaux à Mulhouse doit nous inviter à repenser le rôle et la place de nos agents, dans un contexte de modification des missions de la police nationale.

En conseil municipal de début mars, j'ai fait approuver une délibération portant sur les amendes administratives en cas de dépôt sauvage, pouvant aller jusqu'à 1500 €. Nos concitoyens ainsi que les personnes de passage doivent bien comprendre que les conteneurs des habitats collectifs ne sont pas des déchetteries publiques, mais sont réservés à l'unique usage des propriétaires ou locataires de la résidence. Et que tout déchet déposé en dehors des bacs est un dépôt sauvage, donc verbalisable.

Enfin, la Ville avance résolument sur le thème de l'accès pour tous aux services publics, avec la mise en œuvre d'une charte de l'inclusion d'une part, et la poursuite de la mise aux normes des bâtiments publics d'autre part, malgré la complexité technique dans les châteaux de notre beau patrimoine.

Alain GARNIER

Maire de la Ville
Vice-président de Bordeaux Métropole





LE NOUVEAU CENTRE-VILLE SE DÉVOILE

L'opération de redynamisation du cœur de ville d'Artigues-près-Bordeaux avance à grands pas ! Après la mise en service d'une halle de marché à panneaux photovoltaïques avenue du Mirail l'été dernier, les deux autres principaux projets prévus dans le cadre de ce vaste chantier conduit par la municipalité en partenariat avec Bordeaux Métropole sont récemment entrés en phase de travaux. À quoi ressemblera le centre-ville de la commune une fois ces derniers réalisés ?

UN NOUVEAU VISAGE POUR LA PLACE

D'ici la rentrée prochaine*, la place du centre-ville sera **entièrement requalifiée**. Conformément aux attentes de la population - interrogée sur ses souhaits quant à l'avenir du site au cours d'une opération d'urbanisme citoyenne et participative réalisée en 2023 - le projet de rénovation du lieu comprendra :

L'AMÉNAGEMENT D'UN ÉCRIN DE VERDURE



Afin de répondre au besoin de verdure largement exprimé, la place du centre-ville sera fortement végétalisée. Une fois transformée en **place-jardin** et pourvue d'un système de brumisation, elle fera office de véritable îlot de fraîcheur propice à la pause et à la contemplation.

LA CRÉATION DE NOUVELLES CONNEXIONS AVEC LE QUARTIER

En parallèle, la place du « U » sera dotée de **plusieurs cheminements piéton**. Réalisés en dalles et en béton désactivé, ils permettront à chacune et chacun de pouvoir relier facilement l'ensemble des points d'intérêts situés aux alentours du site.

LA POSE DE MOBILIER NATUREL



Banquettes, tables, assises... Dans le but d'en faire un lieu de pause et de rencontre, la place du centre-ville sera enfin équipée d'une **large gamme d'équipements de détente en bois**. Ils seront particulièrement appréciés lors des manifestations et animations qui seront bientôt organisées sur les lieux !

**Les plantations sont prévues à l'automne 2025*

EN CHIFFRES :

1450m² d'espaces verts aménagés
29 arbres et arbrisseaux plantés
60% de la place végétalisée



UN LIEU DE VIE POUR TOUTES LES GÉNÉRATIONS SUR L'ÎLOT BEL-AIR

À l'horizon de la fin de l'année 2026, le centre-ville d'Artigues-près-Bordeaux verra également la construction d'un **programme immobilier innovant** : une résidence intergénérationnelle. Conçue et commercialisée par Véalis Développement, elle sera édifiée en lieu et place de l'ancienne école maternelle Bel-Air.



QU'EST-CE QU'UNE RÉSIDENCE INTERGÉNÉRATIONNELLE ?

Accessible à tous les publics tout en étant adaptée aux personnes du grand âge, une résidence intergénérationnelle est une forme d'habitat au sein de laquelle la vie est gérée de manière **participative et solidaire**. Elle repose sur les trois piliers suivants : des logements ergonomiques et évolutifs, un accès à la vie sociale garanti grâce à des espaces partagés et des services d'accompagnement au vieillissement.

POURQUOI UN TEL LIEU À ARTIGUES-PRÈS-BORDEAUX ?

Depuis quelques années, les ménages de la commune connaissent **une profonde mutation** : d'un caractère majoritairement familial à la fin des années 1990, ils sont aujourd'hui souvent composés d'une à deux personnes. Le parc d'habitation actuel - constitué à plus de 90% de T4 - semble peu adapté à cette évolution. Avec la construction d'un habitat collectif pensé pour les personnes âgées, la municipalité souhaite proposer aux seniors désireux de quitter leur domicile tout en restant dans la commune **une solution de logement appropriée** et répondant à leurs besoins.

À QUOI RESSEMBLERA LE PROGRAMME ?

Composée de trois bâtiments distincts, la résidence intergénérationnelle édifiée par Véalis comprendra **43 logements du T2 au T4** (dont 30% d'appartements locatifs sociaux). Elle se distinguera par une architecture contemporaine épurée, une organisation en terrasse et des espaces extérieurs arborés. L'ensemble sera traversé par des cheminements et emmarchements ouverts sur le quartier.

UNE RÉSIDENCE, MAIS PAS QUE

Au total, près de **800 m² de commerces et services de proximité** dont la nature reste encore à définir seront aménagés « en pied d'immeuble » de la résidence. Accessibles à toute la population, ils agiront comme véritable facteur d'attractivité pour le lieu.

ET À QUELQUES PAS DE LÀ...

À moins de 200 mètres de la future résidence intergénérationnelle, allée Bel-Air, **un habitat inclusif seniors de 19 logements** verra également le jour. Destiné aux personnes qui ressentent le besoin de vieillir entourées, **l'habitat inclusif** est une forme de lieu de vie dans laquelle les résidentes et les résidents vivent soit dans des logements privatifs soit en « coliving » tout en partageant des espaces communs et un projet de vie sociale.





Projet d'habitat participatif de la résidence « Le Nid » à Mérignac-Beutre

REJOIGNEZ LE PROJET D'HABITAT PARTICIPATIF DE LA VILLE

Envie de devenir propriétaire d'un logement neuf et qui vous ressemble à Artigues-près-Bordeaux ? N'attendez plus pour prendre part au projet d'habitat participatif lancé par la municipalité ! Retrouvez ci-dessous toutes les informations à savoir sur cet ambitieux programme dont l'aboutissement est prévu pour 2028 :

Qu'est-ce que l'habitat participatif ?

L'habitat participatif est une nouvelle façon de penser et de produire l'habitation. Selon la loi pour l'Accès au Logement en Urbanisme Rénové (ALUR), il s'agit « d'une démarche citoyenne permettant à des personnes physiques de s'associer [...] afin de participer à la définition et à la conception de leurs logements ainsi qu'aux espaces extérieurs destinés à un usage commun ».

Quels sont les avantages d'une telle démarche ?

En plus d'offrir la possibilité de personnaliser son chez soi en fonction de ses besoins (taille, orientation, nombre et disposition des pièces...), l'habitat participatif permet d'accéder à la propriété à un prix 15 à 30% inférieur au prix du marché. En réunissant des individus autour d'aspirations communes, cette approche innovante favorise également la solidarité, la convivialité et la mixité sociale.

En quoi consistera le programme lancé par la municipalité ?

Conduit par la coopérative Axanis et Coo.Sol, l'Organisme Foncier Solidaire de Bordeaux Métropole, le projet d'habitat participatif soutenu par la Ville prévoit la construction d'une résidence de 10 à 12 logements à hauteur du 19 rue de Béguéy. Situé en plein cœur du quartier Feydeau, dans un cadre résidentiel et verdoyant, l'emplacement du bâtiment en devenir est desservi par toutes les commodités.

Comment se déroulera le projet ?

La co-construction de la résidence par ses futurs habitants et habitantes progressera au gré d'ateliers participatifs. Placés sous la houlette de l'équipe d'Axanis, d'un architecte et d'un Assistant à Maîtrise d'Usages (AMU), ces temps d'échanges et de travail seront régulièrement organisés de septembre 2025 à septembre 2028. Le recrutement des personnes souhaitant intégrer le projet démarrera ce printemps.

À qui s'adresse l'opération ?

Jeunes couples, retraités, familles ou personnes seules : le projet d'habitat participatif de la rue de Béguéy est ouvert à toutes et tous à condition de faire du logement acheté sa résidence principale et de respecter certains plafonds de ressources.



Vous souhaitez faire partie de l'aventure ?

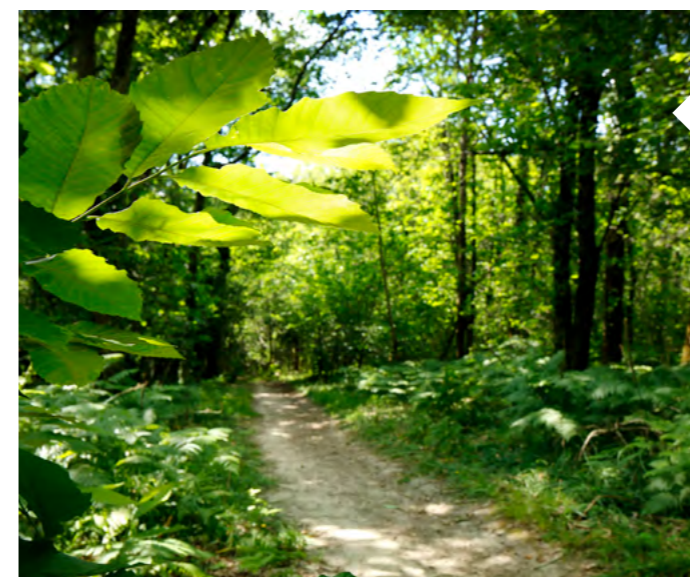
Rendez-vous à la réunion publique de présentation du projet organisée le **mercredi 4 juin à 18h30** à la Maison ECO. Plus de renseignements par téléphone au 05 56 99 97 97 ou par mail à contact@axanis.fr

PROPRETÉ : LA VILLE LUTTE CONTRE LES MÉGOTS

Diminuer la quantité de cigarettes jetées au sol à Artigues-près-Bordeaux d'ici à 2026 : tel est l'objectif de la municipalité avec la récente signature d'un contrat liant la Ville à l'éco-organisme agréé par l'État ALCOME. Grâce à celui-ci, la commune bénéficiera notamment d'équipements à destination de la population (cendriers de poche et de rue), **d'un soutien financier de plus de 9000 €** au titre du nettoyage des rues, d'outils de communication et de sensibilisation ainsi que d'une prise en charge des coûts de valorisation des mégots collectés. Le début d'une collaboration prometteuse pour préserver le cadre de vie et le bien-être des Artiguisaises et des Artiguis !



Installation de poubelles double-flux, augmentation du nombre de bornes à verre, création d'une amende administrative en cas de dépôt sauvage... D'ici quelques mois, des mesures supplémentaires destinées à améliorer la gestion des déchets dans la commune seront mises en place dans le cadre d'un nouveau « Plan Propreté ».



LA BOUCLE PÉDESTRE INTÈGRE LE GR MÉTROPOLITAIN

Du bois de Margnat à l'église Saint-Seurin en passant par le château Lestrille et le parc de la Mairie, elle serpente autour de la commune sur plus de 14 kilomètres de long. Depuis sa création en 2014, la boucle pédestre de la Ville d'Artigues-près-Bordeaux invite les promeneurs à la découverte de toute la **richesse architecturale et paysagère du territoire**.

Afin de renforcer l'attractivité et la sécurité de cet itinéraire, la municipalité a récemment fait le choix de l'intégrer au sentier de Grande Randonnée (GR) de Bordeaux Métropole. Cette décision permettra également au chemin de bénéficier de nouveaux aménagements (balisage, totem d'accueil, panneau-plan...).

Labellisé par la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP), le sentier de Grande Randonnée (GR) de Bordeaux Métropole est un itinéraire de marche à pied de 160 kilomètres traversant 17 communes de l'agglomération.

VENEZ RETIRER VOTRE PIÈGE À FRELONS ASIATIQUES



En s'attaquant massivement aux abeilles domestiques et autres insectes pollinisateurs, le frelon asiatique est devenu un véritable fléau pour la faune locale. Afin de participer à la lutte contre ce nuisible, la Ville d'Artigues-près-Bordeaux organise **une distribution gratuite de pièges le samedi 12 avril de 10h à 12h sous la halle de marché et le mercredi 18 avril de 8h30 à 17h à la Maison ECO**. Pour obtenir le vôtre, remplissez le formulaire en ligne sur le site de la Ville.



Jeudi 17 avril, à partir de 17h, vous êtes toutes et tous conviés à l'inauguration de la nouvelle école Joséphine Baker.

Au programme de votre soirée : visite guidée des lieux, dévoilement de la plaque inaugurale, chorale des enfants, animations musicales...

Ne manquez pas ce beau moment en perspective !



Domaine de Saint-Leu

DE QUOI FÊTER LE RETOUR DES BEAUX JOURS

LE PRINTEMPS DE LA BIODIVERSITÉ DE BORDEAUX MÉTROPOLE

Après une première édition l'an dernier, le **Printemps de la biodiversité** sera bientôt de retour dans toutes les communes de l'agglomération.

À Artigues-près-Bordeaux, l'évènement se vivra à travers trois animations :

Ateliers de fabrication d'un photophore

Sous la houlette de **Jaime Caetano**, médaillé d'argent en soudage aux derniers Abilympics, créez votre propre lanterne artisanale en métal. Avec ses motifs en forme de papillon, elle baignera votre intérieur d'une lumière légère et apaisante.

Samedi 17 mai - 10h à 12h et 14h à 16h - Maison ECO

Balade-découverte du domaine de Saint-Leu

Guidés par l'entreprise paysagiste **Odonates Paysages**, partez à la rencontre de l'un des lieux les plus préservés de la commune. Vous y découvrirez des richesses naturelles insoupçonnées et un patrimoine bâti remarquable.

Samedi 24 mai de 10h à 12h (dans le cadre de la 5^{ème} édition de Nature en Fête)

Ciné-débat « Planète Océan » de Yann Arthus-Bertrand (2012)

Plongez dans une **odyssée** toute en images aériennes et sous-marines au côté du célèbre photographe écologiste avant d'échanger autour des conséquences du mode de vie de l'Homme sur le milieu océanique.

Mercredi 4 juin à 18h à la Maison ECO

L'AGENDA DE LA MAISON ECO



- **Plantation de semis et multiplication des végétaux**
Samedi 26 avril de 10h à 12h
au jardin partagé et pédagogique

- **Initiation au compostage avec l'association Les Jardiniers des Coteaux**
Samedi 14 juin de 10h à 12h
au château Lestrille

- **Exposition Sur la piste du moustique tigre, l'expo « zzz » ition du 14/04 au 5/05**

Sur inscription gratuite sur le site de la Ville

LA 5^{ÈME} ÉDITION DE NATURE EN FÊTE

L'évènement de sensibilisation à la transition écologique de la Ville est de retour ! **Au programme** : toujours plus d'animations dédiées aux multiples facettes du développement durable. Troc de plantes, ateliers de réparation vélo, visite du jardin partagé et pédagogique, lecture sous les arbres, balade-découverte du domaine de Saint-Leu... : les amoureux de la nature de tout âge n'auront que l'embarras du choix pour passer un bon moment autour de la préservation de l'environnement. Tout au long de la manifestation, des activités spécialement organisées à l'occasion de la clôture de Festi'Familles (voir page 13) seront également proposées. Et, comme chaque année, des food-trucks bio seront de la partie ! **Samedi 24 mai à partir de 12h dans le parc du château Bétailhe** (dans le cadre de l'évènement national La Fête de la Nature)



DU NOUVEAU CÔTÉ vélo

Bientôt une nouvelle portion de piste cyclable

D'ici la fin de l'année 2025, la **voie verte** de l'avenue du Peyrou sera étendue de l'entrée du parc-cimetière rive droite au nouveau cheminement de l'échangeur du Moulinat. Ce prolongement, qui s'accompagnera notamment de la création de trottoirs, de places de stationnement et d'un aménagement paysager, viendra ainsi renforcer la **connexion** entre le Nord de la commune et le réseau cyclable existant.

Rendez-vous le **mardi 3 juin à 18h30** au château Lestrille pour une réunion publique de présentation de ce nouvel aménagement.

Un évènement pour se mettre en selle

Atelier de réparation, marquage de cycle, démonstration de BMX et de *bikelife*... Comme chaque année, la **Fête du Vélo** et ses nombreuses animations pour petits et grands aura lieu à Artigues-près-Bordeaux ! La 5^{ème} édition de la manifestation se tiendra le **samedi 28 juin**.

Parmi les animations proposées, ne manquez pas la balade à vélo à la découverte des nouvelles voies vertes de la commune.
Départ de la halle de marché à 9h30.
N'oubliez pas votre deux roues pour pouvoir y participer !

Une aide municipale pour l'achat d'un vélo électrique

En complément des dispositifs de soutien financiers de l'État et de Bordeaux Métropole, la Ville d'Artigues-près-Bordeaux propose désormais, pour une période expérimentale d'un an, une aide de **100€** pour l'acquisition d'un Vélo à Assistance Électrique (VAE) ou d'un dispositif d'électrification d'un vélo standard.

+ d'informations sur le site de la Ville (à partir du 5 mai 2025)

ARTIGUES-PRÈS-BORDEAUX MAINTIEN SA DEUXIÈME FLEUR



C'est officiel : après examen du jury, la Ville conserve sa 2^{ème} fleur au label **Villes et Villages Fleuris** et obtient, pour la première fois, le prix régional de la **préservation de l'environnement** ! Cette distinction vient récompenser la démarche globale d'amélioration du cadre de vie conduite par la municipalité : végétalisation des espaces publics, préservation des ressources, protection de la biodiversité, mise en place de projets participatifs autour de la nature (voir en 4^{ème} de couverture)...



6 ▶ 15 juin 2025
27^e édition partout autour du monde



International
Film Festival
LES TRÈS COURTS MÉTRAGES

EN EXCLUSIVITÉ

LE TRÈS COURT INTERNATIONAL FILM FESTIVAL ARRIVE CHEZ VOUS

Ce sera le rendez-vous à ne pas manquer avant le début de l'été à Artigues-près-Bordeaux. Du **6 au 15 juin** prochain, la Ville accueillera, pour la première fois, le *Très Court International Film Festival*. Pour en savoir plus au sujet de cette manifestation qui fêtera cette année sa 27^{ème} édition, rencontre avec **Célia Taunay**, directrice de l'événement.



Retrouvez également la sélection familiale et *Paroles de Femmes* ainsi que le *Best Of 2024* du festival en projection libre du 6 au 15 juin à la médiathèque Gabriela Mistral !

CULTURES D'AFRIQUE
UN VOYAGE AU CŒUR
DES DIFFÉRENCES



En mai, embarquez pour un autre continent avec le programme *Cultures d'Afrique : un voyage au cœur des différences* au Cuvier de Feydeau ! À l'affiche, deux spectacles à ne pas manquer : *Racines* de la Cie Khady Sarr (*danse*) le 10 mai à 20h et *Traverses XXL* de la Cie Migr'Arts (*spectacle transdisciplinaire*) le 15 mai à 20h.

Qu'est-ce que le « Très Court International Film Festival » et comment se déroule-t-il ?

Créé à Paris en 1999, le *Très Court* est un festival dédié aux films de moins de **4 minutes**. Chaque année, à travers plusieurs sélections thématiques et une multitude de genres, il met en compétition une centaine de créations plus inventives les unes que les autres.

Sa particularité est qu'il se déroule dans le monde entier : pendant 10 jours, les courts-métrages en lice sont projetés simultanément dans une dizaine de villes en France et près de 50 à l'étranger ! Le *Très Court International Film Festival* a ainsi lieu en Chine, en Égypte, au Canada, en Grèce...

Comment se vivra l'événement à Artigues-près-Bordeaux ?

Vendredi 13 juin, à 20h, le Cuvier de Feydeau accueillera le programme phare du festival : la compétition internationale. Pendant près de 2h, une quarantaine de « très courts » inspirés des derniers courants de la création cinématographique mondiale seront diffusés sur grand écran. À l'issue de la projection, le public sera invité à voter pour ses films favoris. Ses voix s'ajouteront à celles d'un jury composé de professionnels du cinéma chargé de récompenser les lauréats lors d'une grande soirée de clôture organisée à Paris.

À qui s'adresse le festival ?

À tout le monde ! Que vous soyez simple curieux ou passionné de 7^{ème} art, quel que soit votre âge, vous serez forcément séduits par l'émotion, la justesse et la puissance des propositions de nos cinéastes. Et croyez-moi : quand ils sont capables de raconter une histoire en quelques minutes, avec une économie de mots et d'images, c'est qu'ils débordent de talent !

LES INCORRUPTIBLES EN EXPOSITION

Cette année encore, plus de 300 élèves de la commune ont participé au prix de littérature jeunesse *Les Incorruptibles*.



Organisé depuis 1996, ce concours soutenu par le Ministère de l'Éducation Nationale invite les jeunes lectrices et lecteurs de tout le territoire à voter pour leur livre préféré parmi une sélection d'ouvrages. À Artigues-près-Bordeaux, en parallèle de leurs lectures, les enfants ont également créé de toute pièce une exposition artistique inspirée de l'univers des livres en compétition. Elle sera visible à la médiathèque du 6 mai au 7 juin.

Le vernissage de l'exposition aura lieu le mardi 6 mai à 17h30 avec une lecture musicale par le collectif blOp (interjection).

LA MÉDIATHÈQUE À L'HEURE ANGLAISE



Depuis quelques semaines, la médiathèque Gabriela Mistral propose régulièrement, à raison d'un soir par mois, des ateliers de conversation en anglais. Animés par des étudiants étrangers, natifs ou d'excellent niveau, ces temps de discussion libre organisés en partenariat avec la *Maison de l'Europe Bordeaux-Aquitaine* ont pour objectif de permettre au plus grand nombre de se mettre ou de se remettre à la langue de Shakespeare.

Les 8 avril, 7 mai et 3 juin à 18h.

#VOSRENDEZ-VOUS Sur inscriptions au 05 56 33 86 90

- > 05/04 et 17/05 à 10h30 : Coucou Bébé Lit musical
- > 16/04 et 04/06 à 19h : Atelier revue de presse « Quoi de neuf ? »

MÉDIATHÈQUE

LA QUINZAINE DU NUMÉRIQUE DÉBARQUE

Portée par le Département de la Gironde, la *Quinzaine du Numérique en bibliothèque* sera à la médiathèque Gabriela Mistral du 12 au 23 avril ! Trois animations ludiques vous y attendront :

- **Atelier de création de jeu-vidéo** : grâce à l'application *Draw your game*, transformez vos dessins en un véritable monde interactif. Le 12 avril à 10h30
- **Soirée jeux vidéo** : en famille, entre amis ou en solo, défiez-vous sur la Playstation de la médiathèque ! Le 18 avril à 20h
- **Découverte du jeu *Le vaillant petit page*** : essayez-vous sur ce titre d'action-aventure où vous incarnerez un jeune écuyer plein de courage. Le 23 avril à 15h30

GUILLAUME TROUILLARD EN DEDIKATZ

Dedikatz, c'est le nom du jeu-dessiné créé par la librairie Krazy Kat. Ses règles sont simples : le public est invité à deviner, le plus rapidement possible, **ce que dessine en direct** un ou une artiste sur écran géant.

Après le succès remporté par les précédentes éditions, une nouvelle soirée Dédikatz sera prochainement proposée à la médiathèque. Elle sera cette fois-ci emmenée par le bordelais Guillaume Trouillard, fondateur des Éditions de la Cerise et de la revue d'arts graphiques Clafoutis. **Mercredi 21 mai à 18h30** (dans le cadre du festival *Faites des Bulles 2025*)



© PAULINE HENRY

- > 31/05 à 11h : Choix participatif des nouveautés mangas
- > 07/06 à 19h30 : Atelier artistique parents-enfants
- > 21/06 à 10h30 : Atelier d'écriture de chansons avec Vincent Pessama

CHARTRE DE L'INCLUSION POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP OU EN COURS DE DÉPISTAGE



« La Charte de l'inclusion doit permettre à toutes les Artiguaises et tous les Artiguais, quelle que soit leur situation physique ou mentale, de pouvoir mener une vie autonome tout en participant à la vie de la cité ».

Christèle Villejoubert,
référente inclusion de la Ville
d'Artigues-près-Bordeaux.

LA VILLE ADOPTE UNE « CHARTRE DE L'INCLUSION »

C'est une décision forte en faveur de l'égalité des droits pour toutes et tous dans la commune. D'ici quelques jours, après validation du conseil municipal, la Ville d'Artigues-près-Bordeaux se dotera officiellement d'une *Charte de l'inclusion*. Composé de 5 articles, ce texte qui sera apposé dans tous les bâtiments de la Ville a pour objectif de **favoriser l'accessibilité à l'ensemble des services municipaux à toutes les personnes en situation de handicap ou en cours de dépistage**.

Concrètement, il engage la collectivité à mettre en œuvre tout ce qu'il est possible, dans la limite de ses compétences et de ses moyens, afin d'accueillir les publics concernés dans les meilleures conditions, d'évaluer leurs besoins, de leur proposer une écoute bienveillante, de sensibiliser le personnel municipal à leur présence...

Déjà missionnée sur la question de l'inclusion depuis 2021, la **référente inclusion** de la Ville sera chargée de veiller à la bonne application du document. Un engagement supplémentaire pour faire d'Artigues-près-Bordeaux une ville encore plus inclusive !

Pour célébrer le lancement de la Charte, une animation spéciale autour du sport adapté sera organisée, **samedi 24 mai à partir de 14h**, dans le parc du château Bétailhe, à l'occasion de l'évènement de clôture de **Festi'Familles** (voir page 13).

QUAND « LE COMPTOIR » CRÉÉ DU LIEN

Située en face du château Bétailhe, l'épicerie sociale de la Ville **Le Comptoir** accueille tout au long de l'année, sous certaines conditions, toutes les Artiguaises et tous les Artiguais en situation de difficulté financière qui en font la demande. Sur place, les bénéficiaires de ce service de proximité peuvent profiter - durant une durée limitée à 9 mois maximum - d'un accès à des produits vendus entre **10% et 30% de leur valeur marchande**. Mais la structure ne fait pas que dans l'aide alimentaire. Ces dernières semaines, afin que celles et ceux qui la fréquentent puissent renforcer leur estime de soi et tisser des relations, l'épicerie s'est également investie dans l'organisation d'**animations collectives variées** : théâtre, yoga, marche à pied, socio-esthétique, cuisine, repas partagé, sortie à Bordeaux... Devant le succès rencontré par ces temps de rencontre bénéfiques, certains d'entre eux seront reconduits. **L'épicerie sociale et solidaire est ouverte tous les jeudis de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 16h15.** Renseignements auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au 05 56 74 02 23.



FESTI'FAMILLES 2025, C'EST POUR BIENTÔT !

Avis à tous les enfants, parents et grands-parents ! Festi'Familles, la semaine d'animations dédiée à la parentalité, sera de retour du **17 au 24 mai** à Artigues-près-Bordeaux. Quels temps forts marqueront cette nouvelle édition ?

✿ JOURNÉE DE LANCEMENT

Vivez l'ouverture du nouveau Festi'Familles au cours d'une après-midi riche en animations : ludothèque géante, initiation à la danse en ligne, jeux vidéo, exposition sonore et visuelle interactive sur le thème des liens familiaux...
Samedi 17 mai à 14h – Parc du château Bétailhe



La programmation complète de la 4^{ème} édition de Festi'Familles sera disponible via ce QR Code ou sur www.artigues-pres-bordeaux.fr



✿ GOÛTER INTERGÉNÉRATIONNEL

Offrez-vous un moment de détente autour d'un *quatre heures* spécialement préparé pour l'occasion par les seniors du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et les enfants des accueils de loisirs.
Mercredi 21 mai à 16h30 – École primaire Joséphine Baker et école maternelle de la Plaine

✿ ÉVÈNEMENT DE CLÔTURE

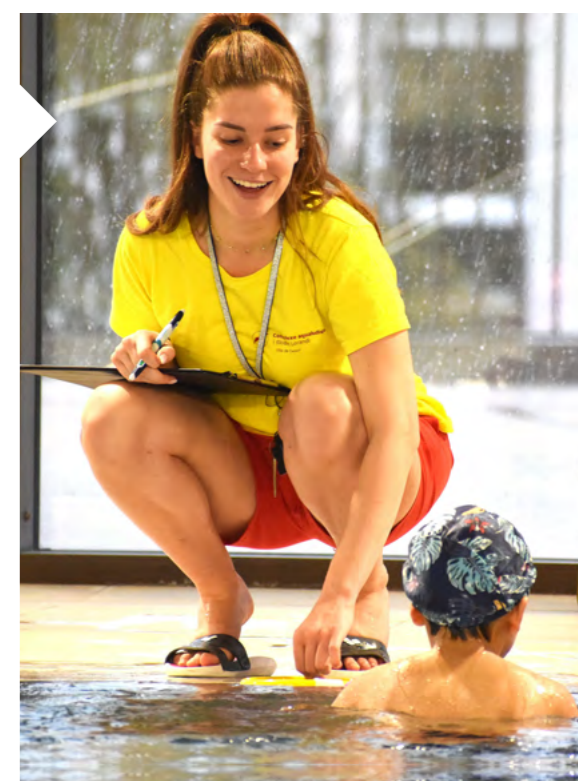
Dans le cadre de la 5^{ème} édition de **Nature en Fête** (voir page 8), participez en famille à de nombreuses activités faisant la part belle à la découverte : rallye pédestre, sensibilisation au sport adapté, tables-rondes...
Samedi 24 mai à partir de 14h - Parc du château Bétailhe

110 ENFANTS ONT FAIT LEURS DÉBUTS EN NATATION

Objectif : renforcer l'autonomie et la sécurité des plus jeunes. Ces dernières semaines, grâce à un partenariat établi entre les Villes d'Artigues-près-Bordeaux et de Cenon, la totalité des 110 élèves des classes de CP des écoles élémentaire du Parc et primaire Joséphine Baker ont été régulièrement accueillis au sein du flambant neuf complexe Élodie Lorandi afin de prendre part à des séances de découverte du milieu aquatique. Glissade en toboggan, immersion sous l'eau, sauts depuis le bord du bassin... : semaine après semaine, à travers des exercices placés **sous la surveillance de Maîtres-Nageurs Sauveteurs (MNS)**, les petits baigneurs et les petites baigneuses de la commune sont progressivement parvenus à dépasser leur appréhension de l'eau. Un grand merci à toutes les enseignantes et tous les enseignants s'étant engagés au côté de la municipalité pour donner vie à ce beau projet pédagogique !

#SÉJOURSÉTÉ2025

Les séjours été 2025 de la Ville auront lieu du 7 au 11 juillet (pour les 6-8 ans), du 14 au 18 juillet (pour les 9-11 ans) et du 21 au 25 juillet (pour les 12-17 ans) à Parentis-en-Born. **Les inscriptions auront lieu le jeudi 5 juin à 18h en Mairie puis par mail, dans la limite des places disponibles, à l'adresse sejours@artigues-pres-bordeaux.fr**



UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE AU « CLUB DES ENTREPRISES »

Et une casquette de plus ! Déjà responsable d'une société de formation et d'un espace de location de salles à destination des professionnels, **Esther Queyroi** a récemment été élue Présidente du Club des Entreprises d'Artigues-près-Bordeaux (voir encart). À 40 ans, cette entrepreneuse originaire du Congo prend ainsi la relève de **William Meignin**, à la tête de l'association depuis 2018. Et elle ne cache pas ses ambitions : « *Mon objectif est de renforcer la dynamique de notre réseau. D'ici quelques années, je souhaite intégrer le top 5 des clubs d'entreprises de la métropole* » assure-t-elle. À cette fin, la nouvelle Présidente entend poursuivre le développement des nombreux événements d'échange et de réseautage qui ont fait l'identité du club : déjeuners, afterworks, soirée des nouveaux adhérents, visites d'entreprise, ateliers autour de l'entrepreneuriat... « *Je compte aussi étendre les relations de notre communauté avec les autres clubs de la rive droite* » explique Esther Queyroi. La Ville d'Artigues-près-Bordeaux lui souhaite pleine réussite dans ses nouvelles fonctions !



Créé en 1998, le « Club des Entreprises » d'Artigues-près-Bordeaux a pour but de réunir les acteurs économiques de la commune, tout domaine d'activité confondu, autour de la création d'actions de développement. Il compte aujourd'hui une cinquantaine de membres.



HAUTS DE GARONNE DÉVELOPPEMENT : 4 ANS D' ACTIONS EN FAVEUR DU TERRITOIRE

Implantée à Bassens, Hauts de Garonne Développement est l'agence de développement économique de la rive droite de la métropole bordelaise.

Sa mission : encourager la création d'emplois et de richesses sur le territoire. Depuis 2021, la Ville d'Artigues-près-Bordeaux est l'une des communes adhérentes de cette structure intercommunale soutenue par Bordeaux Métropole.

En quatre ans, comment s'est traduite cette collaboration pour la population artiguaise ?

208 Artiguisais et Artiguisaises ont été accompagnés par l'agence
52 entrepreneurs et entrepreneuses ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé
45 Artiguisais et Artiguisaises ont participé aux ateliers collectifs dédiés aux entrepreneurs et entrepreneuses
57 Artiguisais ont participé à des séances de découverte métiers
10 Artiguisaises ont participé à des séances de découverte métiers
39 demandes d'implantation d'entreprises ont été orientées sur la commune

PLUSIEURS ÉQUIPEMENTS SPORTIFS RÉNOVÉS



Et bientôt...

VIE ASSOCIATIVE

LA PISTE DE BMX

Dégradé au cours des deux dernières années par les intempéries, le terrain de jeu de l'**Artigues Vélo Club** a fait l'objet d'une importante réfection avec la restauration de sa butte de départ en enrobé et la consolidation de deux de ses virages (dans le cadre du Budget participatif 2023/2024 de la Gironde).

LE STADE AURÉLIEN TCHOUMÉNI

Réfection des peintures, pose de nouvelles assises, remplacement des radiateurs... Devenus vieillissants, les tribunes et les vestiaires de l'enceinte du **FC Rive Droite 33** et du **Artigues Football Club Héritage** ont également été modernisés. Les travaux de restauration du stade ont été intégralement financés par Aurélien Tchouaméni en personne.

LE STADE DE TENNIS

Enfin, du côté du **Tennis Club d'Artigues (TCA)**, deux courts extérieurs souffrant de manque d'adhérence ont été totalement « régénérés » c'est-à-dire débarrassés de leurs mousses et imperfections puis entièrement repeints.

D'ici quelques mois, la Ville procèdera à la réfection du sol du gymnase Nelson Paillou et au remplacement des tatamis du dojo de Pinsan.

TRIBUNES

La tribune libre est ouverte aux groupes politiques qui composent le Conseil Municipal. La parole y est libre, y compris l'orthographe et la syntaxe des textes, que nous reproduisons *in extenso*.

GRUPE MAJORITAIRE

Contrairement à la campagne de désinformation d'un groupe d'opposition, le label « Villes et Villages Fleuris » 2 Fleurs est confirmé et le « prix régional préservation de l'environnement » a été remis à la Ville le 25 mars, pour notre engagement dans l'aménagement de l'espace public, la préservation et la valorisation de notre patrimoine. En particulier pour la gestion des espaces verts avec la fauche tardive, l'usage de végétaux compatibles avec l'évolution du climat, la sensibilisation des plus jeunes à la biodiversité, ses nombreuses animations et projets de plantations avec des associations. Pour le développement des mobilités douces avec l'intégration de notre sentier pédestre au GR de la métropole, la gestion des déchets avec de nombreux dispositifs de collecte et de valorisation des déchets verts, électroniques, biodéchets, papier... et avec bientôt de nouvelles actions anti mégots et dépôts sauvages d'encombrants. Et pour les initiatives citoyennes avec des ateliers intergénérationnels participant à la cohésion sociale. Ce prix reconnaît et récompense un travail collaboratif ; nous le continuerons avec vous, c'est l'affaire de tous. *Corine Lesbats*

ENSEMBLE POUR ARTIGUES

Non Monsieur le Maire, plus personne n'est dupe ! A 1 an des élections, Mr le Maire, lors du dernier conseil municipal, vous annoncez avec tambour et trompettes, une participation financière à hauteur de 45000 € pour les associations communales. Montant identique à celui des années précédentes ! Par ailleurs, vous vous efforcez d'allouer de nouveaux équipements à ces dernières et vous investissez sans scrupules à 1 an des élections ! Quel bel effet de manche ! Donner aux associations c'est bien, mais les visiter régulièrement serait plus logique, à 1 an des élections où en êtes-vous de vos relations avec elles ? Plus personne n'est dupe ! Quant aux dépôts sauvages, qu'avez-vous fait depuis 5 ans ! la feinte est aussi présente dans la délibération relative à la « répression » de ces infractions qui sont désormais sanctionnées ! D'aucun ne se plaindrait de cette initiative ; excepté qu'il ne s'agit là que de la seule et véritable mesure prise par le Maire et qu'il a nous fallu patienter 5 ans ! Il est trop tard, votre démagogie ne servira pas vos intérêts ! *EPA (Ensemble pour Artigues) Willam André, Jihane Elfadi, Thierry Nicolas, Mathieu Chollet, Claire Ryskbosch, Claude Dauvillier*

POUR ARTIGUES

Les difficultés mondiales actuelles – inflation, crise énergétique, tensions géopolitiques impactent directement notre économie nationale et, par ricochet, nos collectivités locales. Les communes, déjà fragilisées par des ressources limitées, doivent faire face à des dépenses croissantes tout en maintenant des services publics de qualité. Dans ce contexte, il est impératif de gérer finement nos finances pour développer notre commune sans alourdir sa capacité d'endettement. Nous devons prioriser des investissements intelligents, ciblés sur des projets durables qui génèrent des retombées économiques et sociales. La rigueur budgétaire ne doit pas être un frein au progrès, mais un levier pour une gestion responsable. Par ailleurs, la campagne électorale en cours ne doit pas détourner l'attention des enjeux cruciaux. Nous espérons qu'elle ne se fera pas au détriment des Artiguisais, mais qu'elle sera l'occasion de proposer des solutions concrètes pour renforcer notre résilience collective. L'heure est à l'unité et à l'action éclairée. Ensemble, protégeons notre avenir. *Caroline BONIFACE & JC COLOMBO « POUR ARTIGUES » pourartigues@gmail.com*

LES INFOS EN +

JEUNES DE PLUS DE 16 ANS : LA VILLE A BESOIN DE VOUS

Voilà une belle occasion de récolter un peu d'argent de poche. Afin d'apporter un appui ponctuel aux agents de la collectivité mobilisés lors des manifestations culturelles et festives de la commune, la Ville d'Artigues-près-Bordeaux recrute actuellement des agents vacataires. Chargés d'assurer l'accueil du public, de vérifier les billets d'entrée pour les spectacles ou encore de réaliser des opérations de manutention légères, ils bénéficieront d'une rémunération attachée à l'acte. **Les candidatures sont ouvertes à l'adresse fabien.dutour@artigues-pres-bordeaux.fr**



Pour rappel, le 39 19 est la ligne téléphonique d'écoute nationale dédiée aux femmes victimes de violence et à leur entourage. Il s'agit d'un numéro gratuit et anonyme, accessible 24h/24 et 7 jours sur 7. Les appels au 39 19 ne figurent pas sur les factures de téléphone. **À noter que ce service ne traite pas les situations d'urgence.**



SILENCE, ÇA TOURNE, MOTEUR... ACTION !

Vous avez entre 20 et 45 ans et vous souhaitez vous essayer à la comédie ? Ambre, Fanny, Mathys et Noa, **les Ambassadrices et Ambassadeurs des Mobilités** de la Ville (voir page 9), vous proposent de participer bénévolement au tournage d'une série de vidéos de promotion du vélo pour les réseaux sociaux. Les prises de vue auront lieu en journée du **12 au 23 mai 2025** sur les communes d'Artigues-près-Bordeaux et de Lormont. Le permis de conduire est exigé. **Pour candidater, écrivez à adm.uc2025@gmail.com avant le vendredi 2 mai.**

DES PLANTATIONS CITOYENNES DANS LE PARC BÉTAILHE

D'ici le mois de novembre, les membres des associations **Les Jardiniers des Coteaux** et **Le Jardin d'Émerveille** participeront, au côté des agents du service **Espaces verts** de la Ville, à la mise en terre d'arbres, d'arbustes et autres essences dans le parc du château Bétailhe. Une belle façon d'inclure la population dans la végétalisation de la commune !

SORTIE SENIORS : CAP SUR LES LANDES !

La prochaine sortie organisée par le CCAS de la Ville aura lieu le jeudi 22 mai à l'écomusée de Marquèze. Créé en 1969, ce musée à ciel ouvert a pour mission de conserver, d'étudier et de transmettre le patrimoine de la Grande Lande en reconstituant le cadre de vie de ses habitants au XIX^{ème} siècle.

Informations et inscriptions au 05 56 74 02 23.

THÉÂTRE SENIORS : NOUVEAU LEVER DE RIDEAU POUR LES MPP

Ils sont de retour ! **Les Même pas Peur (MPP)** - la troupe issue de l'atelier de théâtre seniors créée en 2020 par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) - remonteront sur la scène du Cuvier de Feydeau le jeudi 3 juillet à 15h pour leur nouveau spectacle intitulé **Arrête ton cinéma !**

Réservation par téléphone au 05 56 74 02 23.



LE COURS FEYDEAU VOUS OUVRE SES PORTES

La journée portes ouvertes de l'école d'arts municipale se tiendra le mercredi 25 juin, à partir de 13h30, au château Feydeau. L'occasion de découvrir les nombreuses disciplines proposées, de rencontrer l'équipe d'enseignement, d'assister à des mini-concerts, de participer à des ateliers artistiques...

DÉCHETS VERTS ET ENCOMBRANTS : LES PROCHAINES COLLECTES

En 2025, la société Véolia assurera deux ramassages des encombrants (**les 26 mai et 8 septembre**) et deux ramassages des déchets verts (**les 28 avril et 24 novembre**). *Seules les maisons individuelles sont concernées.*